

Coordination citoyenne « Cela ne se fera plus sans nous »

Nous, responsables associatifs et membres de collectifs œuvrant dans les quartiers populaires, réunis à Paris le 8 février 2014, décidons de nous constituer en une **coordination citoyenne « Cela ne se fera plus sans nous »**. Cette coordination prend une forme et un nom provisoires.

La coordination est un lieu d'interpellations, de pression, de propositions et de co-constructions citoyennes. Elle prend acte des difficultés croissantes des quartiers populaires et entend peser sur les politiques qui y sont mises en œuvre en s'appuyant sur les initiatives locales et sur les revendications des habitants. Elle vise également à mettre en commun, discuter et diffuser des expériences participatives. Elle doit nouer des alliances et construire des échanges de savoir avec d'autres acteurs : écoles et universités, professionnels, juristes, fondations...

Cette coordination est composée de membres actifs d'associations et de collectifs d'habitants moins structurés agissant dans des quartiers populaires.

L'adhésion y est volontaire mais elle engage les membres à initier ou à s'impliquer dans des démarches collectives locales et à continuer la construction de la coordination. Chaque association ou collectif disposera d'une voix lors des votes.

La coordination se réunira en septembre 2014 pour préciser son mode de fonctionnement avec l'ensemble des associations et collectifs qui l'auront rejointe d'ici là.

Elle a élu de façon provisoire deux porte-parole nationaux, Mohamed Mechmache et Nicky Tremblay et une instance de coordination et d'animation sur la base d'une représentation paritaire par région. Cette instance organisera la discussion sur le rôle et le fonctionnement de la coordination et travaillera avec les collectifs locaux à la mise en œuvre des actions préconisées par le rapport « Pour une réforme radicale de la politique de la ville. Ça ne se fera pas sans nous. Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires ».

La coordination a par ailleurs décidé de lancer une pétition nationale pour demander la création d'un fonds pour la démocratie d'interpellation financé par un prélèvement de 10% des réserves parlementaires et de 1% du financement des partis politiques.